UNE LARGE DIVERSITÉ DE SAVOIR-FAIRE (DONT CERTAINS SAVOIR-FAIRE RARES) AU NIVEAU D'EXIGENCE ÉLEVÉ, IMPLIQUANT UN FORT ENJEU DE FORMATION ET DE TRANSMISSION

INSTITUT NATIONAL MÉTIERS D'ART

En partenariat avec la CSFI *et en collaboration avec ses adhérents*

La fabrication artisanale

La facture instrumentale artisanale est essentiellement composée de **très petites entreprises** (moins de 3 salariés), la majorité des luthiers travaillant de manière indépendante. Facteurs, réparateurs et restaurateurs d'instruments en bois et en métal, de clavecins, de harpes, de percussions, de pianos, d'accordéons, d'orgues, de guitares… : ils fabriquent, réparent ou perfectionnent les instruments de musique en appliquant des savoir-faire parfois centenaires - à la fois très spécifiques et techniques, mais également fortement liés à la qualité des matériaux et des pièces utilisées, dont dépend l'esthétique sonore recherchée. Objets de patrimoine, les instruments de musique sont fabriqués dans le plus grand respect des **matériaux d'origine et des traditions de fabrication,** dans le but de préserver l'identité acoustique pensée par les fabricants de l'époque et d'atteindre l'harmonie voulue par le musicien.

Un certain nombre d'artisans font le choix de **diversifier leurs activités** pour répondre aux nouveaux besoins du marché, en proposant généralement une double activité de **fabrication et de réparation, voire de location ; marchés en forte expansion ces dernières années**.

Le marché artisanal haut de gamme de la facture instrumentale est un marché, de fait, en forte hausse d'attractivité. La fabrication de guitare notamment, est saturée (en 20 ans, la population de luthiers en guitare est passée de 100 à 500), tandis que la réparation est un marché à forte activité. **Le statut d'auto-entrepreneur** a fortement favorisé ce développement, ayant eu un impact pour toutes les familles d'instruments dans le secteur de l'artisanat, à des degrés différents. Les **offres de formations professionnelles** ont également contribué à cet essor, ainsi que les formations professionnelles proposées par les luthiers eux-mêmes. Par ailleurs, de nombreux luthiers en guitare **issus de pays où l'offre de formation est plus importante***, ont installé leur activité en France.

La transmission des savoir-faire, à haut niveau d'exigence, est un enjeu majeur pour les artisans d'art de la facture instrumentale, qui peinent souvent à trouver les moyens d'accueillir de nouveaux apprentis au sein de leurs ateliers pour les former sur le long terme et ainsi garantir la pérennité de leurs métiers. Les magasins spécialisés sont aujourd'hui les principaux recruteurs des apprentis, tandis que peu de luthiers sont en mesure de recruter. On observe un fort engouement avec une demande constante chaque année, dont une part non négligeable de personnes en **reconversion professionnelle**.

Parallèlement, les formations existantes en France pour la facture instrumentale ne concernent que certaines familles d'instruments (essentiellement vents, guitares, pianos, accordéons, orgues et instruments de quatuor). Ces formations sont axées sur la réparation et également sur la fabrication pour une grande partie des instruments. La formation à la fabrication n'est toutefois pas accessible pour des pianos en France actuellement.

*Voir aussi Principaux établissemets de formation à l'étranger Annexe 1 - p.11

Une mobilité européenne doit dès lors être envisagée pour cet instrument.

Au-delà de la formation initiale, la maîtrise des savoir-faire de la facture instrumentale s'acquiert en atelier **après des années d'apprentissage et de salariat pour consolider les compétences**. Le niveau acquis en fin de CAP et BMA permet aux apprenants d'intégrer un atelier ou un établissement commercial équipé d'un atelier de maintenance. Le travail de restauration nécessite, quant à lui, la maitrise d'un grand nombre de savoir-faire qui s'acquièrent dans la durée.

La **formation continue** doit ainsi venir compléter cette offre de formation initiale, notamment pour les métiers les moins représentés, et ainsi **accompagner la professionnalisation des apprenants**. Elle doit permettre aux professionnels de faire évoluer leur pratique pour diversifier leur activité, intégrer de nouveaux outils et de nouveaux modes de travail et progresser dans tous les domaines afin de maintenir, si ce n'est développer, la compétitivité des entreprises indispensable à la pérennisation des savoir-faire. De nombreuses structures apportent leur contribution dans l'offre de formation continue aux métiers de la facture instrumentale : **l'ITEMM, les professionnels eux-mêmes, mais aussi les associations et organisations professionnelles**, qui proposent également des formations. L'ALADFI (Association des Luthiers et Archetiers pour le Développement de la Facture Instrumentale du Quatuor), par exemple, a été le premier organisme à proposer des stages de formation continue en France à destination des professionnels luthiers et archetiers du quatuor. Depuis 2006, l'ALADFI a mis en place 72 sessions avec ses formateurs experts dans les domaines de la lutherie (dessin, montage, réglage, restauration, vernis...) et de l'archèterie (cambre, réparation).

Néanmoins, pour de nombreux savoir-faire, et notamment les savoir-faire rares, **l'offre de formation n'est pas suffisante, voire inexistante**.

Focus sur certains savoir-faire rares

Certains savoir-faire de la facture instrumentale sont identifiés comme des **savoir-faire rares***, selon un certain nombre de critères : la haute technicité du savoir-faire, le faible nombre d'entreprises le maîtrisant, l'utilisation de matières elles-mêmes rares ou soumises à des réglementations, l'absence de formation diplômante ou, s'il existe un cursus de formation, le faible nombre de personnes à former. Le savoir-faire rare peut être détenu par un professionnel à son compte mais également par un salarié sur un poste-clé dans une entreprise de type manufacture. Il existe un fort enjeu de reconnaissance, de protection et de valorisation de ces savoir-faire d'excellence, afin d'assurer leur sauvegarde et leur transmission aux nouvelles générations.

*Voir aussi Les différentes approches d'un savoir-faire rares (INMA)

La facture complète d'instruments à clavier

En Europe et à la fin du siècle dernier, beaucoup d'usines de pianos de qualité ont disparu au fil du temps, ne laissant que quelques unités de production, en Allemagne notamment. L'évolution du rapport qu'entretiennent les foyers européens au logement, aux loisirs et à la consommation, ainsi que l'**arrivée des premiers pianos asiatiques en 1970** ont contribué à la disparition des usines et des savoir-faire. La France a perdu des lieux et des savoir-faire permettant de renouer avec la conception et la fabrication des pièces maitresses de la structure harmonique - comme le cadre en fonte ou la table - à contrario des facteurs allemands qui ont pu continuer dans la tradition et la qualité des instruments. **La fabrication complète de pianos en France a donc quasiment disparu.**

À ce jour, aucun modèle de production ne semble viable économiquement sans une production conséquente permettant d'être exportée et sans une remise en question du modèle de construction des pianos, le tout dans un marché de plus en plus réduit.

Les artisans français travaillent donc dans **l'entretien, la réparation et la restauration** des pianos. La proportion de techniciens et techniciennes pratiquant la restauration reste minoritaire, mais cela n'est pas dû à un manque d'intérêt pour cette filière. Ces dernières décennies, la clientèle pour ce type de prestation était assez rare, laissant peu de place pour cette pratique, et poussant les professionnels à plutôt se tourner vers la maintenance et l'accord.

Depuis la crise sanitaire de 2020, **l'augmentation des prix des importations et la prise de conscience chez la clientèle et les professionnels des coûts environnementaux** d'aujourd'hui laisse envisager une revalorisation des travaux de restauration et de rénovation sur des pianos de qualité dans les prochaines années. Cette transition peut être soutenue par un **travail de formation des professionnels sur les techniques spécifiques** et par une **sensibilisation de la clientèle** aux excès et à la destruction engendrés par la production de masse de cet instrument.

L'archèterie

Certains savoir-faire emblématiques illustrent encore l'excellence française dans le monde entier, comme c'est le cas de l'archèterie. Durant les années 1970, existait une classe d'archèterie au sein de l'Ecole Nationale de Lutherie de Mirecourt, qui a permis la régénération de la profession. Actuellement, il n'existe plus d'école dédiée à cette formation mais les archetiers se forment chez les professionnels en activité, et à l'ITEMM qui maintient une offre de formation continue sur des savoir-faire rares. Ils font perdurer un niveau de haute qualité, reconnue et recherchée dans le monde entier depuis le XIXème siècle dans ce secteur.

La facture d'instruments en cuivre

La facture des instruments en cuivre en France est le fait de manufactures, mais également de quelques artisans qui sont pour la plupart extrêment spécialisés. On compte moins de 10 fabricants au total.

La facture de certains instruments traditionnels

Il s'agit ici **de certains instruments traditionnels liés à un répertoire très local**, tels que des cornemuses, ou les cetera corses. Il existe néanmoins deux écoles en France où l'on peut s'initier à la fabrication de certains instruments traditionnels : le lycée George Sand de la Châtre et L'esprit du bois à Cluny.

Plusieurs collectifs et organisations défendent le patrimoine de la facture traditionnelle et contribuent à la transmission des savoir-faire : le Centre du Patrimoine de la Facture Instrumentale au Mans, le Centre Régional des Musiques Traditionnelles en Limousin, le Centre de Création Musicau (CERC) à Pau.

Le programme Maîtres d'art & Elèves de l'Institut National des Métiers d'art

Instauré en 1994 par le ministère de la Culture, le programme Maîtres d'art — Elèves contribue chaque jour à la pérennisation des savoir-faire remarquables et rares des métiers d'art. Son rôle est de porter la transmission des savoir-faire qui incarnent l'excellence des métiers d'art, participent à la vie économique et culturelle française et pour lesquels il n'existe que peu ou plus de formations. Le programme permet ainsi à certains professionnels de la facture instrumentale d'être formés en tant qu'élèves de Maître d'art durant trois années et ainsi d'apprendre la technicité et la singularité de leur savoir-faire, en étant accompagné financièrement et opérationnellement.

Voir aussi
Liste 2023 des Maîtres d'art en activité et leurs élèves
Annexe 2 - p.12

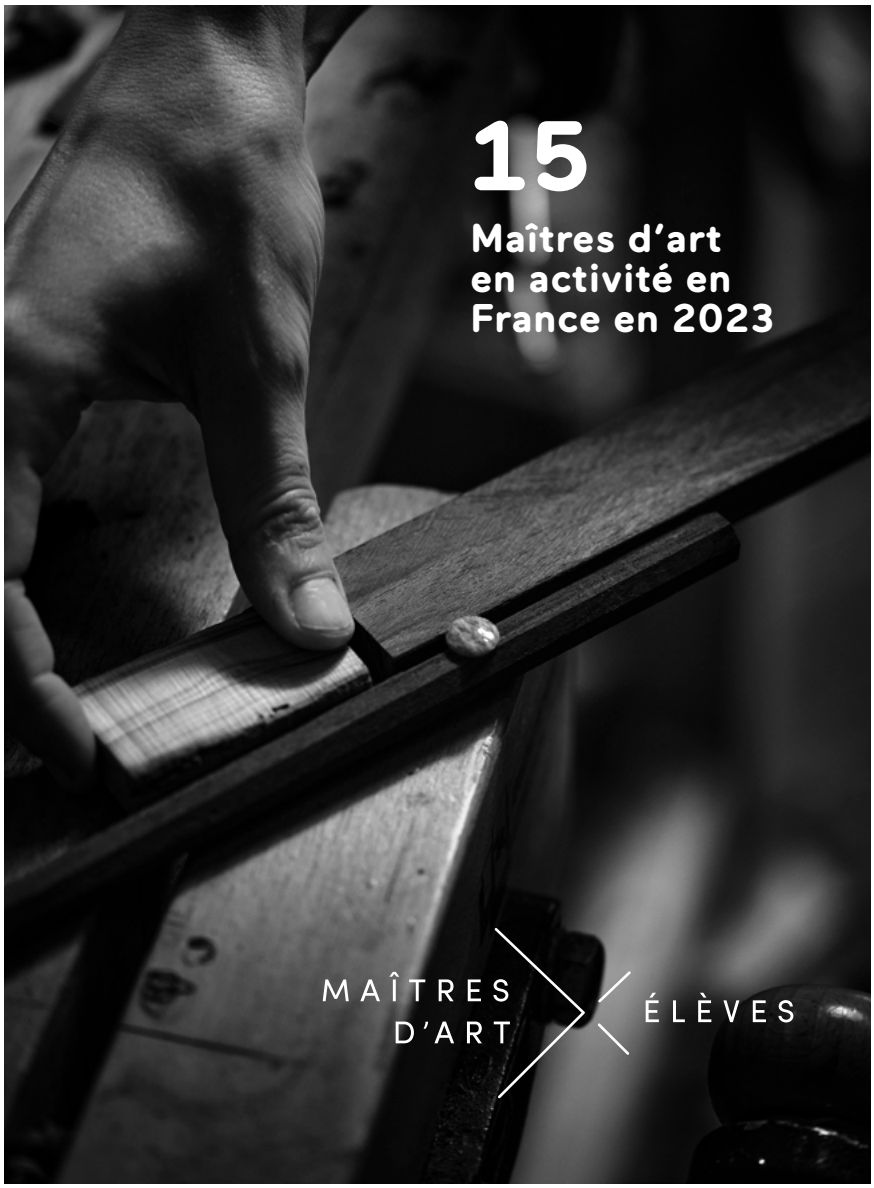

La fabrication manufacturière

La facture d'orgues

La fabrication et la restauration d'orgues comptaient 450 personnes dans les années 1980. Aujourd'hui, elle représente environ 250 personnes et 60 manufactures* (employant 6 salariés en moyenne), qui œuvrent pour entretenir et restaurer les 8700 orgues recensées en France, dont 1 590 classées au titre des Monuments Historiques. Face à la disparition progressive de ces savoir-faire ancestraux, les facteurs d'orgues français déterminent une politique active pour pérenniser la formation des jeunes, avec la création de l'unique école nationale de formation située à Eschau. Cette volonté affirmée de pérenniser les emplois et les compétences permet actuellement la sauvegarde et le développement du marché de la facture d'orgues en France. Il existe cependant actuellement une véritable problématique autour de la **fabrication spécifique des tuyaux d'orgues**, pour laquelle il n'existe aujourd'hui plus que deux manufactures en France (Tuyaux D'orgues et Voies Humaines), reflétant un vrai manque à très court terme et un risque de perte totale du savoir-faire.

Le marché national de la facture d'orgues est estimé à 14,9 millions d'euros en 2021. La part de la commande publique (État, régions, départements et communes) représente la majeure partie du chiffre d'affaires des entreprises. **Le poids de l'export représente aujourd'hui près de 20% du chiffre d'affaires** de la facture d'orgues. La redécouverte de l'orgue néoclassique et la maîtrise de la restauration des orgues classiques d'Ancien Régime comme des orgues d'esthétique romantique permettent aux facteurs d'orgues de répondre à des commandes de construction ou de restauration d'instruments similaires à l'étranger. D'autres perspectives de développement s'ouvrent à l'international avec la construction d'orgues neuves pour des salles de concert et des conservatoires. Tandis que l'entretien des orgues anciennes ou historiques constitue désormais l'essentiel de l'activité, une moyenne de **26% est consacrée à la création d'orgues neuves.**

La création d'un orgue nécessite une réflexion collective, associant **une large diversité de compétences et de sensibilités**. Une responsabilité importante pèse sur le maître d'ouvrage et ceux qui l'entourent, puisqu'ils vont, à un moment donné, déterminer une orientation qui va **perdurer pour de nombreuses générations**. Selon le style des instruments (orgues classiques, baroques, modernes, contemporaines...), les résultats sonores et musicaux peuvent être très différents ; ces différences provenant notamment des techniques de facture d'orgue. L'orientation musicale de l'instrument, au-delà de la composition des jeux, se détermine au travers de différentes composantes, notamment l'environnement du lieu et ses contraintes, l'acoustique, le projet d'utilisation de l'instrument, les techniques de facture mises en œuvre et l'adéquation entre les compétences et les affinités des facteurs d'orgues avec le projet.

Il est essentiel que la création de l'objet d'art soit d'une qualité exceptionnelle et constitue **un acte suffisamment légitime et fort pour franchir les siècles**, à l'image par exemple de la récente construction de l'orgue de la nouvelle Philharmonie de Moscou, inauguré en 2020. Commandée à la manufacture d'orgues Muhleisen – une des plus importantes et plus anciennes manufactures d'orgues alsaciennes en activité, fondée en 1941 - la fabrication de cet instrument majestueux (comprenant plus de 5 000 tuyaux) a duré environ 30 000 heures. Elle a été pensée pour s'adapter à l'architecture circulaire du lieu, à son agencement, son acoustique et son esthétique. L'activité de la facture d'orgues s'analyse sur des cycles d'environ 2 à 3 années, temps moyen estimé pour la réalisation de grands chantiers de relevage ou de création d'orgues neuves.

*Voir aussi La liste des facteurs d'orgues de l'Ameublement français

La facture d'instruments à vent

L'ouest parisien est un territoire historique et mondialement réputé pour la **manufacture d'instruments à vent**, représentée essentiellement par les deux leaders mondiaux de la filière, situés au cœur de la ville de Mantes-la-Ville : **Henri SELMER Paris**, référence mondiale historique des saxophones et clarinettes haut de gamme et de becs, et **Buffet Crampon**, spécialisée dans l'ensemble des instruments à vent (détenant 85% du marché professionnel mondial), avec entre autres, une position de référent très marquée sur la clarinette. L'usine de fabrication de l'entreprise **Lorée de Gourdon**, spécialisée dans la fabrication de hautbois et fondée en 1881, est implantée à Magnanville, à proximité immédiate de Mantes-la-Ville.

Non loin de ce territoire, le bassin de **La Couture-Boussey** (Normandie) peut être considéré comme le berceau historique de la facture des instruments à vent en France depuis le XVIIème siècle. L'entreprise **Marigaux**, fabricante de hautbois d'excellence, créée en 1935 y est implantée depuis 1975. Est également implantée dans ce territoire une entreprise spécialisée dans la fabrication d'accessoires pour instruments à vent : **Hérouard & Bénard**, créée en 1860. Le **Musée des instruments à vent**, premier musée de France dédié à la facture instrumentale, a été créé à la Couture-Boussey en 1888.

La fabrication semi-industrielle d'instruments à vent requiert une large diversité de savoir-faire tout au long de la chaîne de production :

- **Les opérations d'usinage** permettent de façonner le corps des instruments (chaudronnerie, mécanique, travail du bois, travail du métal) ;
- De nombreuses **interventions manuelles expertes** permettent d'harmoniser les formes, de monter les instruments et de les préparer à la finition (bouleur, ponceur, soudeur) ;
- **Polissage, gravure, soudure, clétage et finissage** viennent parfaire les instruments et garantir l'absence de défaut ;
- **Le réglage**, en toute fin de chaîne de production, permet de régler l'instrument dans ses infimes détails, et ainsi de le faire correspondre parfaitement à la demande des musiciens ;
- Les instruments sont ensuite **testés par des musiciens professionnels** avant de quitter l'usine et d'être commercialisés.

Outre les enjeux de développement économique, de développement à l'export, d'innovation et de recherche & développement, la principale problématique des manufactures d'instruments à vent est celle du **recrutement de main d'œuvre qualifiée** et de la **montée en compétence des salariés**, nécessaire à la pérennisation de leurs entreprises. Le renouvellement et la diversification des salariés (horizons, âges) est en effet un enjeu crucial pour ces entreprises, dont la moyenne d'âge est relativement élevée. Il existe aujourd'hui une forte **problématique de visibilité et d'attractivité des métiers manufacturiers** – souvent considérés comme répétitifs et peu valorisants par une nouvelle génération plus exigeante, en quête de polyvalence, d'expériences variées, voire de nomadisme. En plus de ce manque d'attractivité, l'apprentissage (mode de recrutement préférentiel des entreprises), est en peine de candidats, reflétant la difficulté de rendre attrayants ces métiers industriels d'un secteur de niche.

La facture d'instruments à percussions

La fabrication manufacturière d'instruments à percussion implique des compétences spécifiques à chaque étape de production et tous matériaux confondus : travail du bois (menuiserie), du métal (serrurerie), des matériaux composites, de la peinture. Des connaissances poussées sont également indispensables, l'accord ne se faisant pas électroniquement mais à l'oreille et à la main. **Le choix des bois utilisés dans la fabrication** contribue de manière importante à définir la sonorité et la qualité de son des instruments.

Chez Bergerault Percussions contemporaines par exemple, le **palissandre du Honduras**, bois dur et très sonore, est utilisé uniquement pour la fabrication d'instruments de concert, tandis que le **Padouk**, bois d'origine africaine, est utilisé uniquement pour des instruments d'entrée de gamme. L'entreprise **Bergerault Percussions contemporaines** (labellisée EPV), créée en 1932 et implantée en Indre-et-Loire, est aujourd'hui **leader dans la fabrication des instruments à percussion** en France.

Si l'activité de la facture d'instruments à percussion se porte globalement bien, **les difficultés d'approvisionnement du bois** ne cessent d'augmenter ces dernières années. D'une part, la déforestation et le commerce illégal des bois tropicaux provoquent la raréfaction de la matière première si précieuse et, d'autre part, la législation se veut de plus en plus sévère dans le but de préserver les ressources naturelles et protéger les populations sur place.

Ces problématiques ont pour conséquence **le ralentissement des processus de réalisation des instruments** ; ces processus prenant beaucoup plus de temps. D'autant plus qu'au niveau national, la fabrication se fait majoritairement de manière artisanale et en flux tendu. **Une cinquantaine d'entreprises fabricantes d'instruments à percussion sont répertoriées en France**. Ces entreprises produisent des instruments de concert, des instruments éducatifs et des accessoires.
Ces productions regroupent des instruments populaires (Battucada, steel bands, batt etc.), des instruments intuitifs (space drums, tong drums, kalimbas, harpes métalliques), des instruments inclusifs (Ludophones) dédiés aux institutions dans les milieux spécialisés et hospitaliers, des instruments classiques (timbales, claviers et militaires, tels les tambours de fanfare, etc). Généralement, l'activité de ces entreprises **ne se limite pas à la fabrication de percussions**. Ils peuvent travailler en ébénisterie ou menuiserie, fabriquer d'autres instruments, ou encore proposer une gamme plus large d'accessoires (pour le transport des instruments par exemple).

Les savoir-faire de la facture d'instruments à percussion sont en constante évolution pour que les musiciens aient en main des instruments toujours plus qualitatifs sur le plan sonore et d'une grande robustesse. Il est par ailleurs à noter que l'aspect artisanal de la fabrication facilite grandement le suivi à vie des instruments, (du clavier au châssis en passant par les tubes), permettant donc une plus grande durabilité des instruments.

La facture d'accordéons

Les métiers présents dans la facture instrumentale autour de l'accordéon sont nombreux. Rares sont les manufactures qui désormais assurent la totalité de la fabrication de l'accordéon, elles font souvent appel à la **sous-traitance**. Ces métiers sont les suivants :

- **L'ébéniste** pour la carrosserie ;
- **Le peintre ou vernisseur** pour la protection et la décoration des carrosseries ;
- **Le technicien en découpe mécanique** pour les leviers, soupapes et ressorts ;
- **L'artisan de confection des soufflets ;**
- **L'accordeur** pour la préparation des musiques, le clouage ou le cirage de celles-ci ;
- **Le monteur ajusteur** pour l'assemblage des mécaniques dans les caisses d'accordéons ;
- **Le technicien électronicien** pour les systèmes MIDI ou micros ;
- Sans oublier **des musiciens accordéonistes** pour conseiller le client et tester les produits finis.

En Italie, on trouve un bon nombre de sous-traitants de la fabrication des accordéons à côté de quelques maisons emblématiques. **Les fabricants ayant sous le même toit toutes ces compétences sont de plus en plus rares en Europe**. Les formations des artisans et techniciens travaillant dans ces domaines sont proposées à l'ITEMM au niveau CAP (réparation et maintenance), mais également au niveau fabricant avec le BMA (brevet des métiers d'art). Elles peuvent également être réalisées dans les entreprises elles-mêmes. Ces personnels sont issus de formations initiales autour de l'ébénisterie, la peinture de carrosserie automobile, du montage mécanique et de technicien en électrotechnique, qui seront complétées en interne sur les spécificités de l'accordéon.

En France, il existe **deux manufactures centenaires** : Maugein à Tulle et Cavagnolo dans l'Ain. Une petite dizaine d'entreprises (dont certaines unipersonnelles) se consacrent à la fabrication, et notamment à la fabrication sur-mesure. D'autres petites structures (une centaine environ) réalisent surtout de la maintenance, de l'accord et de la vente d'instruments.

La facture de harpes

La fabrication des harpes est une activité qui regroupe des menuisiers, des ébénistes, des vernisseurs, des mécaniciens (tournage, fraisage, ajustage). Les recrutements nécessitent un prérequis d'une expérience dans ces domaines, puis la formation spécifique à la fabrication des harpes est exclusivement réalisée en interne, par transmission des savoir-faire. Il existe des métiers spécifiques, comme les monteurs, les accordeurs, les techniciens en service après-vente, pour lesquels il n'y a aucun prérequis au niveau des recrutements : la formation est intégralement réalisée en interne selon le principe du mentorat, car il n'existe aucune formation extérieure à ces métiers. **Harpes Camac est aujourd'hui le seul fabricant de harpes classiques en France** (il en existe cinq dans le monde).

La facture d'accessoires d'instruments de musique

La fabrication des anches simples et doubles

Les anches des instruments à vent sont fabriquées à partir de **roseaux**, à ne pas confondre avec le bambou. Chez Vandoren, par exemple, les anches pour clarinettes et saxophones sont fabriquées à partir du roseau de la variété « Arundo donax », appelée également « Canne de Provence » ou « Canne à Musique ». Ce roseau est récolté dans le Sud de la France, principalement dans le Var, non loin des ateliers de l'entreprise - située à Bormes-les-Mimosas - qui y emploie près de 170 personnes. Il ne faut pas moins de quatre ans de soins et d'attention avant que la canne arrive transformée en anche dans les mains du musicien. La croissance du roseau dure deux ans. Les cannes sont coupées à la main, puis mises « en faisceaux », effeuillées, et coupées en bâtons. Ces bâtons sont ensuite exposés au soleil pendant plusieurs semaines. Les cannes ainsi obtenues sèchent encore deux ans dans un entrepôt protégé et ventilé, avant d'être utilisées pour la fabrication des anches qui seront exportées à plus de 90% vers une centaine de pays.

Dans le cas de la fabrication d'anches doubles (hautbois, basson), les lamelles sont pliées et taillées en forme de V, puis assemblées sur un tube à l'aide de fil de nylon ou de soie. L'anche ainsi montée est encore trop épaisse pour sonner juste, un travail méticuleux consiste alors à affiner la pointe des deux lamelles à l'aide de couteaux spéciaux pour lui donner le son souhaité. **Cette étape appelée «grattage» demande une précision infinie** : la pointe des lamelles devant être aussi fine que du papier à cigarette pour vibrer avec fluidité. Anches et instruments peuvent alors se rencontrer pour faire de la musique, **l'une vibrant et l'autre résonnant**.

Il existe aujourd'hui en France 5 entreprises qui fabriquent des anches, ainsi qu'une entreprise ayant une activité de culture du roseau.

Quelques exemples de fabrication d'autres accessoires d'instruments de musique:

- Les entreprises Aubert Lutherie et Chevalets Despiaux ont l'une et l'autre des réputations mondiales de longues dates dans le domaine de la fabrication **des chevalets** pour instruments du quatuor ;
- L'entreprise Savarez, qui existe depuis la fin du XVIIIème siècle, est la principale entreprise française qui fabrique toutes **les cordes** pour instruments de musique ;
- Les entreprises Luxbag (labellisée EPV) et Bam fabriquent **des étuis** pour tous les instruments de musique (cuivres, bois, guitares...) ;
- L'entreprise Resta-Jay est, quant à elle, spécialisée dans la fabrication de **baguettes de percussions.**

La fabrication semi-artisanale des luthiers en guitare

Certaines TPE de la facture instrumentale développent en parallèle un mode de production « semi-artisanal », **dont les processus se rapprochent de la production manufacturière, mais dont les séries restent limitées** (logiquement proportionnelles à leur effectifs plus réduits). Par l'usage de nouvelles machines numériques et outils, utilisés dans le cadre de certaines tâches pour lesquelles la main du luthier n'apporte pas davantage de plus-value que la machine, les entreprises optimisent les temps d'exécution (par exemple, pour le premier façonnage du manche, la découpe d'une touche, ou la réalisation de petites pièces). Ces entreprises ont ainsi la capacité de **produire plus vite et de minimiser leurs coûts**, tout en **préservant une forte dimension manuelle** ; le travail précis de la main à certaines étapes de la fabrication ne pouvant être automatisé. Trois entreprises sont emblématiques de ce type de production : l'atelier de lutherie Maurice Dupont, Marceau Guitars et Vigier Guitars.

- **Maurice Dupont** est un des rares luthiers en guitare à produire de façon semi-artisanale avec des salariés. Implanté depuis 1981 en périphérie de Cognac, l'atelier Dupont (6 à 7 salariés) produit plus de 350 guitares par an.

- **Tom Marceau,** luthier en guitare breton, a récemment ouvert une unité de production industrielle en Bretagne avec 5 salariés et est en cours d'agrandissement. Il produit 250 guitares par an, et réalise de la sous-traitance pour des marques internationales.

- **Patrice Vigier** a créé Vigier Guitars en 1980. Implantée à Grigny, la société emploie 3 personnes pour une production de 500 guitares par an.

Cette tendance de production semi-artisanale, visible aujourd'hui dans la lutherie guitare mais peu existante ailleurs, tend néanmoins à se développer et à faire éclore de nouveaux acteurs.

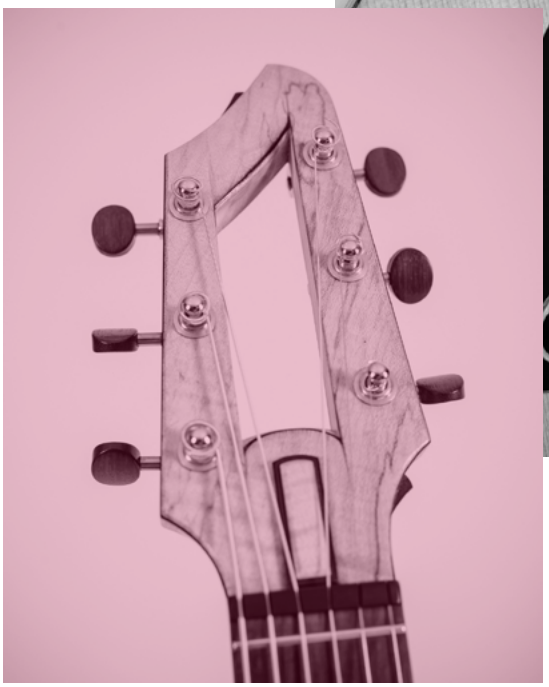

Annexe 1 – Principaux établissements de formation à l'étranger

- (CA) École Nationale de Lutherie (Québec, Canada)
- (CA) Lutherie-Guitare Bruand (Québec, Canada)
- (UK) School of Musical Instrument Crafts (Newark, Royaume-Uni)
- (IT) Cremona International Violin making School (Crémone, Italie)
- (CH) COF/CIFIM – Centre d'Orientation et de Formation (Arenenberg, Suisse)
- (NL) HMC – Hout en Meubilerings College (Amsterdam, Pays-Bas)
- (AT) HKFL – Berufsschule für Holzbearbeitung und Musilinstrumentenerzeugung (Vienne, Autriche)
- (BE) Ecole Internationale de Lutherie Gauthier Louppe (Marche-en-Fammenne, Belgique)
- (DE) Oscar-Walcker-Schule, berufliche Schule (Ludwigsburg, Allemagne)
- (IT) Civica Scuola Di Liuteria (Milan, Italie)
- (DE) Staatlichen Musikinstrumentenbauschule (Mittenwald, Allemagne)

Annexe 2 – Liste des 15 Maîtres d'art en activité et de leurs Élèves – Novembre 2023

- Stéphane Thomachot, archetier (1994) > Élève : Doriane Bodart
- Reinhard Von Nagel, facteur de clavecins (1994) > Élèves : Guillaume Finaz et Thierry Casseleux
- Bernard Aubertin, facteur et restaurateur d'orgues (1995) > Élève : Michel Gaillard
- Patrick Robin, luthier (2000) > Élève : Antoine Cauche
- Olivier Cottet, facteur de hautbois et de bassons historiques (2002) > Élève : Sylvain Serougne
- Pierre Charial, noteur (2004) > Élève : Jean-Marc Puigserve
- Christopher Clarke, facteur d'instruments anciens à clavier (2006) > Élève : Matthieu Vion
- Georges Alloro, facteur d'instruments nouveaux (2008) > Élève : Gontran Onraedt
- Yves Thole, facteur et restaurateur d'instruments à percussions et tambours guadloupéens > Élève : Lucien Lebeau
- Bertrand Cattiaux, facteur et restaurateur d'orgues (2015) > Élève : Virgile Bardin
- Yves Koenig, facteur d'orgues (2017) > Élève : Julien Marchal
- Judith Kraft, luthière – instruments anciens (2017) > Élève : Mathieu Pradels
- Jean-Yves Roosen, facteur de flûtes (2017) > Élève : Noémie Stadler
- Sylvie Fouanon, restauratrice de pianos (2019) > Élève : Marion Lainé
- Craig Ryder, archetier baroque (2019) > Élève Claire Berget

LIRE L'INTÉGRALITÉ DE L'ARTICLE SUR LES MÉTIERS DE LA FACTURE INSTRUMENTALE

INSTITUT NATIONAL MÉTIERS D'ART

En partenariat avec la

CSFI
AU SERVICE DE LA MUSIQUE DEPUIS 1890

et en collaboration avec ses adhérents

Contact
Institut National des Métiers d'art
Marine Robert – Pôle RIE
danthez@inma-france.org
contact@marinerobert.com

Crédits photos

© Edouard Elias
© Augustin Détienne
© Julie Limont